



Programme Cannes Lérins 2023 d'accélération de solutions-climat

Contexte

- Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale à rayonnement international souhaitée par l'agglomération Cannes Pays de Lérins et la ville de Cannes, dans un contexte propice à la sensibilisation des publics à la nécessité de faire évoluer nos comportements pour préserver notre environnement remarquable, au moment de la publication du 6ème rapport d'évaluation du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).
- L'objectif est d'accélérer, d'expérimenter et de promouvoir des solutions dont la technologie est éprouvée et la viabilité est établie pour un passage à l'échelle permettant un impact significatif vers l'objectif ultime de réduction des émissions de GES (Gaz à effet de serre).
- Si les villes n'occupent aujourd'hui que 2 % de la surface de la planète, elles produisent 80 % des émissions de CO₂ et consomment 75 % de l'énergie mondiale. Elles ont une empreinte écologique qui dépasse les strictes limites géographiques de leurs territoires : leur emprise s'exerce à la fois via l'occupation du sol par les infrastructures urbaines (logements, réseaux, équipements, usines, espaces de circulation, etc.) mais également au travers des transformations généralisées de l'environnement imposées par leurs activités de production, de circulation et de consommation.
- Pleinement impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et la mise en œuvre d'une transition écologique et énergétique, l'agglomération Cannes Pays de Lérins, la ville de Cannes et plus globalement, le pôle métropolitain Cap Azur, avec plus de 400.000 habitants, ont placé les problématiques environnementales au cœur de leur action.
- Dans ce cadre, elles ont souhaité contribuer à une démarche plus large visant à soutenir la concrétisation rapide de solutions directement efficaces pour lutter contre le dérèglement climatique, via la mise en place d'un accélérateur dédié aux solutions environnementales.

Parmi les actions déjà engagées, on peut citer notamment :

- Le déploiement d'une stratégie audacieuse de prévention et d'action pour lutter contre les risques majeurs et en particulier le risque inondation ;
- L'aménagement d'une zone dédiée à l'agriculture ;
- L'amélioration de la collecte et du traitement des déchets ;
- Le lancement d'un plan zéro plastique ;
- La signature d'une charte croisière ambitieuse sur le plan environnemental.

Parmi les projets emblématiques du programme de mandature sur l'environnement, on peut citer :

- La création d'une unité de production d'hydrogène vert visant notamment à alimenter la flotte de bus ;
- La création d'une unité de production hydroélectrique ;
- La création d'une unité de valorisation énergétique des déchets ;
- La création d'une unité de méthanisation ;
- La récupération de calories issues de la mer et du réseau d'eaux usées ;
- Le lancement d'un plan photovoltaïque ;
- La réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration ;
- La mise en place d'un campus dédié à l'agriculture urbaine de demain ;
- L'optimisation de la logistique urbaine.

Au-delà de cette dynamique locale, Cannes a la particularité d'être connue dans le monde entier comme une plateforme professionnelle internationale offrant une opportunité de valorisation et de promotion des solutions-climat.

Objectifs

L'objectif est d'accélérer, d'expérimenter, et de promouvoir des solutions dont la technologie est éprouvée et la viabilité est établie, leur passage à l'échelle permettant ensuite un impact significatif vers l'objectif ultime de réduction des émissions de GES.

Les candidats retenus bénéficieront d'un programme d'accélération et d'une valorisation dans le cadre d'un événement « COUNTDOWN » et dans la mesure du possible, d'un accompagnement au déploiement local de leur innovation.

Thèmes

Les thèmes principaux retenus sont les suivants :



Et d'une manière générale toutes les innovations qui permettent de répondre aux enjeux du changement climatique.

Contenu et calendrier

L'Accélérateur de solutions-climat comporte 3 grandes phases :

1. Identification des solutions-climat du 24 avril au 24 mai 2023

- L'objectif est d'identifier les solutions audacieuses qui peuvent être mises en œuvre lorsque les parties prenantes sortent de leurs silos et relèvent les défis auxquels nous faisons face.
- L'Accélérateur de solutions-climat vient en complément des dispositifs d'incubation et d'accélération existants : il ne se substitue en aucun cas à eux et vient démultiplier l'action de chacun. Les solutions peuvent ainsi avoir déjà reçu le soutien de grandes entreprises dans le cadre de leurs incubateurs respectifs ou d'autres structures privées et publiques : le résultat de la nouvelle accélération thématique proposée n'en sera que plus profitable.
- Nous nous appuyons sur un jury pour la sélection et tout au long du parcours, composé des partenaires reconnus – Centres de recherche, Universités, Grandes entreprises mais aussi sur des associations de citoyens spécialisées sur le sujet de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

2. Accélération du 5 juin au 7 juillet 2023

Le contenu du programme d'accélération porte sur les éléments suivants :

- Analyse du rapport bénéfices / coûts de la solution et de son modèle d'affaires ;
- Entraînements à la présentation orale des solutions ;
- Pitch des solutions le 21 juin devant les responsables techniques de la Collectivité territoriale ;
- Rendez-vous individuels le 21 juin avec les responsables techniques de la Collectivité territoriale et les partenaires publics et privés pour des échanges sur les usages et la solution technologique retenue ;
- Préparation d'expérimentations potentielles.

3. Valorisation grand public en novembre 2023

- Le programme COUNTDOWN initié par TED a été lancé initialement à Cannes le 10/10/2020.
- Les solutions-climat accélérées auront la possibilité de participer à un événement premium de présentation et de valorisation ouvert à la population dans le cadre d'une session COUNTDOWN de [TEDxCannes](#), en novembre 2023 pour 570 personnes à Cannes (gratuit sur inscription).

En résumé, le calendrier est le suivant :

- **Du 24 avril au 24 mai 2023 : réception des candidatures**
- **Entre le 30 mai et le 2 juin 2023 : réunion du jury et information des candidats**
- **Du 5 juin au 7 juillet 2023 : accélération personnalisée des solutions détectées avec la journée de pitches et de rendez-vous le 21 juin**
- **Novembre 2023 : présentation des solutions-climat au grand public**

Candidats éligibles

Toute société constituée au sein de l'Union Européenne peut participer au programme d'Accélération de solutions-climat. Les projets ayant déjà bénéficié de programmes d'incubation et d'accélération généralistes, ou ayant déjà réalisé un 1er tour de table « seed capital » seront pris en considération de manière prioritaire. Le programme s'adresse à des start-ups, à des jeunes entreprises ainsi qu'à des PME / ETI souhaitant une exposition mondiale accrue.

A noter : en cas de proposition basée sur des applications spatiales, le pôle SAFE et le CNES pourront accompagner/conseiller les lauréats :

- dans leurs recherches de financements spécifiques (France2030, ESA-BASS, I-demo région...)
- via de l'expertise technique proposée en standard par ConnectByCNES et ses plateformes technologiques (laboratoire OT, CESARS...)

Réponse à l'Accélérateur de solutions-climat

Via <https://cannespaysdelérins.fr/index.php/environnement-et-cadre-de-vie/> ou www.asclimat.com, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne et de télécharger un document de présentation de votre activité.

Les manifestations d'intérêt sont déposées au fil de l'eau et étudiées dans l'ordre d'arrivée, au plus tard le 24/05/2023.

Pour tous renseignements : contact@asclimat.com

